

Créteil, le 29 novembre 2018

Hôtel du Département
21-29 avenue du G^{al} de Gaulle
94000 Créteil

Tél 01 49 56 53 47
Fax 01 49 56 53 69

www.orbival.fr

SIRET : 501956577 00016

Monsieur Jacques J. P. MARTIN
Maire
Hôtel de Ville
Square d'Estienne d'Orves
94130 Nogent-sur-Marne

Objet : Mobilisation pour le maintien intégral de la ligne 15 du Grand Paris Express

Monsieur le Maire, Cher collègue,

En nos qualités respectives de Président et Secrétaire général de l'association *Orbival, un métro pour la banlieue*, nous tenons à vous alerter sur les risques majeurs liés à la remise en cause de l'interopérabilité des lignes 15 Sud et 15 Est.

En effet, par voie de presse, le Président du Directoire a indiqué fin septembre son souhait de remettre en cause l'interopérabilité. Ce souhait a été confirmé depuis par courrier et devant le Conseil de surveillance, justifiant qu'il s'agit d'une des pistes d'économies recherchées à la demande du gouvernement.

En tant que Maire, vous savez à quel point les conditions de transports sont dégradées, notamment dans l'Est francilien. Vous connaissez l'urgence qu'il y a à alléger le réseau existant afin d'offrir aux usagers des conditions de déplacements décentes et permettre le développement d'emplois à l'Est de notre région.

La remise en cause de l'interopérabilité nous semble compromettre ce développement et l'efficacité du Grand Paris Express dans son ensemble. Lors de notre Conseil d'administration du jeudi 22 novembre dernier, les membres de l'association ont partagé leurs très vives inquiétudes sur les conséquences de la remise en cause de l'interopérabilité à Champigny-sur-Marne.

Ce lien entre les lignes 15 Est et 15 Sud est indispensable. Il permettra notamment aux voyageurs en provenance des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne (*via* la ligne 15 Sud) de poursuivre leur parcours vers la Seine-Saint-Denis (*via* la ligne 15 Est) sans rupture de charge. Ce dispositif acté, en 2013 par la Société du Grand Paris et le STIF après de nombreuses réunions techniques et politiques, est le plus efficace et profitera à un nombre maximal de voyageurs dans le cadre d'une exploitation en rocade.

Alors que cet abandon est présenté comme une source d'économies par le Président du Directoire de la Société du Grand Paris, nous mettons en doute les arguments avancés par la Société. Nous constatons par ailleurs une forme d'opacité entretenue sur les conséquences d'une telle remise en cause. Celle-ci questionne par ailleurs l'usage des deniers publics lorsque 200 millions d'euros ont déjà été engagés.



Le chantier nécessaire à l'interopérabilité, débuté en mars 2015, a par ailleurs nécessité des expropriations et génère aujourd'hui des nuisances lourdes pour les riverains.

Cette remise en cause nous fait craindre un report *sine die* de la ligne 15 Est, laissant les transports de l'Est francilien saturés et insuffisants. Les projets connexes à la ligne 15 pourraient alors être compromis, nous pensons par exemple au prolongement de la ligne 1 du métro ainsi qu'au réaménagement du pôle de Val-de-Fontenay.

Sur la base de ce constat, il est indispensable que les collectivités se mobilisent afin de préserver l'intégralité de la ligne 15 du Grand Paris Express en refusant catégoriquement la remise en cause de l'interopérabilité, dispositif utile et efficace aux usagers de l'ensemble de cette ligne notamment dans le cadre d'un bouclage de la rocade.

Dans le même état d'esprit qui a permis à notre association d'enregistrer des victoires capitales, nous sollicitons votre appui pour obtenir de la Société du Grand Paris et du Gouvernement qu'ils tiennent leurs engagements vis-à-vis des habitants, des usagers et de l'ensemble des acteurs publics et privés de nos territoires.

A cet effet, le Conseil d'Administration d'ORBIVAL a souhaité proposer à l'ensemble des assemblées volontaires de voter une délibération commune. Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier, un projet transmis à l'ensemble des assemblées délibérantes membres d'Orbival. Nous porterons ensuite ce message de rassemblement auprès des parties décisionnaires afin de peser de tout notre poids sur les arbitrages en cours.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien au développement des transports,

Cordialement,



Le Président
Christian FAVIER



Le Secrétaire général
Jacques JP Martin

